



20ème CONCOURS PHOTOS « SANT JOAN » 2024

PARTICIPANTS : tous ceux qui le souhaitent sont les bienvenus

SUJETS : A : nature, B : paysage urbain, C : nature morte,

D: Images Ville de Vilanova

TRAVAUX : Un maximum de quatre peuvent être présentés par candidat dans les matières ABCD.

FORMAT : Les œuvres doivent être présentées au format JPG, la taille maximale du côté long étant de 1920 px si l'image est horizontale et de 1080 px si elle est verticale, une résolution de 300 dpi, sachant que chaque fichier doit avoir un poids maximum de 2 Mo.

Les expressions telles que « Sans titre » ne seront pas acceptées, ni le nom des fichiers photographiques. Si la taille est plus grande, les photographies seront automatiquement rejetées.

Aucun filigrane, signature ou identifiant l'auteur ou le nom artistique n'est autorisé, ni ceux avec des cadres ou des bords qui encadrent d'une manière ou d'une autre l'image.

PARTICIPATION : les photographies doivent être soumises exclusivement au format numérique

Frais d'inscription : 10 € par participant dans les catégories ABCD

Pour les participants uniquement de la section D, c'est gratuit

N° Compte où effectuer la contribution : Par Stripe, carte bancaire, Paypal, via la plateforme Fotogenius

Les œuvres pourront être présentées du 1-5-24 au 30-6-24, à minuit.

Via <https://fotoitaca.fotogenius.es/>

JURY : Il sera composé de trois personnes reconnues par la FCF.

VERDICT : Il sera public et aura lieu le 5-7-24, à 16h30 au Centre Civique de Sant Joan.

REMISE DES PRIX : Elle aura lieu les jours de la Foire de novembre 2024 et le lieu, l'heure et le jour seront communiqués à l'avance.

EXPOSITION DES OEUVRES LAURÉATS : Du 20 novembre au 10 décembre 2024.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES:

- Tous les prix seront détenus par le Collectif Photographique Fotoítaca.
- Pas plus d'un prix sera attribué par auteur.
- Le jury de qualification ne pourra annuler aucun prix.
- Si, pour des raisons graves commises par un auteur, son œuvre doit être disqualifiée, l'éventuel prix décerné reviendra à toutes fins utiles au candidat suivant.
- La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
- Tout cas imprévu sera résolu par la société organisatrice.
- Les participants seront entièrement responsables des droits des tiers sur les œuvres présentées. Également des réclamations qui peuvent être présentées par les entités de droits de propriété intellectuelle auxquelles les participants peuvent être affiliés
- L'entité se réserve le droit de reproduire les œuvres primées et de faire une sélection des œuvres à exposer.
- Ce concours est ouvert aux membres de la FCF portant le n°. 2024-50
- Y pour les membres du CEF portant le numéro E-2024-11

RIX :

12 prix, qui recevront des médailles, des mentions honorables or-argent-bronze et CEF

RIX : matière spéciale D

SPONSORISÉ PAR

ORGANISER

COLLABOREZ-Y

